



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Defense et usage

Question écrite n° 12223

#### Texte de la question

M Jean Charbonnel tient à exprimer à M le ministre délégué auprès du ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, chargé de la francophonie, son indignation après la décision de l'Institut Pasteur d'abandonner le français pour ses publications. Cette décision sans doute motivée par l'hégémonie de fait de la langue anglaise dans le domaine scientifique équivaut à une véritable capitulation. L'évidence est pourtant que des travaux français, même publiés en français, ne manqueraient pas d'attirer l'attention de toute la communauté scientifique mondiale s'ils se révélaient être d'une valeur suffisante, ce qui est apparemment le cas dans le domaine concerné. L'Institut Pasteur étant une fondation privée reconnue d'utilité publique et percevant à ce titre des subventions importantes, il lui demande quelles conséquences financières le Gouvernement entend tirer de cette situation afin de contraindre les responsables de l'Institut Pasteur à revenir sur cette décision scandaleuse.

#### Texte de la réponse

Reponse. - De nombreux Français et francophones ont vu dans l'anglicisation d'une revue qui a l'honneur de porter le nom de Pasteur le symbole déplorable d'une démission des hommes de science devant l'hégémonie croissante de l'anglo-américain. Le Gouvernement est intervenu à plusieurs reprises et à plusieurs niveaux pour dénoncer publiquement ce qui est apparu comme un scandale et comme une absurdité. Aujourd'hui, la situation a évolué. S'il n'a malheureusement pas été possible de convaincre les responsables d'abandonner le titre « Research in », on doit reconnaître que cette nouvelle revue apparaît de moins en moins liée à l'Institut Pasteur proprement dit. D'autre part, la rédaction s'est engagée à continuer d'y accueillir des articles en français et à inviter les auteurs anglais à accompagner leurs textes d'un résumé en français. En outre, l'Institut Pasteur va créer un nouveau périodique, uniquement en français, et qui reprendra le titre « Annales de l'Institut Pasteur », tandis qu'il a déjà lancé une collection de monographies - en français également - dont le premier volume vient de paraître ces jours-ci. Il y a lieu de se féliciter de ce que l'opinion publique internationale se soit mobilisée autour d'un cas aussi exemplaire. Cette affaire a en effet le mérite de mettre en lumière les dangers qui menacent le français comme langue des sciences et des techniques. Rien ne serait plus dangereux pour l'avenir de notre langue commune qu'un Yalta linguistique qui concéderait au français une certaine primauté historique dans les domaines des arts et des lettres, mais réserverait à l'anglo-américain, de manière quasi exclusive, la fonction d'exprimer la modernité technologique. Entre le purisme des uns et le laxisme de ceux qui s'accommodent aisément de la dégradation de la situation - quand ils ne la favorisent pas -, il y a place pour des mesures concrètes et réalistes qui tiennent compte des légitimes exigences des chercheurs en matière de communication internationale, mais qui n'affaiblissent pas les efforts que nous déployons par ailleurs pour maintenir la langue française au rang qu'elle doit légitimement occuper, ne serait-ce que parce qu'elle est historiquement porteuse d'une culture dans laquelle se reconnaissent, partiellement ou totalement, plus de quarante peuples et communautés dans le monde. Dans cet esprit, le ministre délégué chargé de la francophonie, en accord avec les ministres de la santé et de la recherche, a demandé à de hautes personnalités scientifiques d'établir des recommandations susceptibles de renforcer rapidement l'usage du français dans le monde médical et dans les autres domaines scientifiques. L'une d'entre elles devrait porter sur les conditions de

creation a bref delai d'une grande revue qui permettrait aux chercheurs francophones du Nord comme du Sud de faire connaitre leurs travaux. En outre, le Gouvernement francais proposera lors du troisieme Sommet des chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du francais, en mai prochain, a Dakar, la creation d'un fonds multilateral d'aide a la traduction et a l'interpretation dans les congres scientifiques. Enfin, un forum scientifique et technique francophone sera organise les 9 et 10 janvier 1990 a la Cite des sciences et de l'industrie de La Villette pour manifester la vitalite de la science dans l'espace francophone et etudier les conditions de son developpement a la faveur des nouvelles technologies. Toutes ces dispositions actuellement a l'etude au ministere de la francophonie tendent a manifester clairement la volonte du Gouvernement francais d'agir, en etroite concertation avec nos partenaires du monde francophone, pour creer, une autre dynamique que celle de la resignation.

## Données clés

**Auteur :** [M. Charbonnel Jean](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 12223

**Rubrique :** Francais : langue

**Ministère interrogé :** francophonie

**Ministère attributaire :** francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 avril 1989, page 1870